

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRES Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Bordeaux Games - Programme d'actions 2012 - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Au niveau mondial, la filière du jeu vidéo génère un chiffre d'affaires qui dépasse les 39 815 000 000 d'euros et qui progresse régulièrement de 10 à 15% l'an. Par comparaison, le poids économique du cinéma est de 2 milliards d'euros et celui de la musique de 30 milliards d'euros. La France représente le second marché de la production de jeux vidéo en Europe avec, en 2011, un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, faisant de la France le plus grand utilisateur européen de jeux vidéo après le Royaume Uni.

Toutefois, le constat qui est fait en Aquitaine est celui d'une industrie du jeu vidéo faible qui oblige souvent les acteurs de la filière à s'autofinancer.

L'association Bordeaux Games a ainsi été créée en 2007 pour relever ce défi. Elle regroupe les acteurs aquitains de la filière du jeu vidéo autour de membres fondateurs (éditeurs, développeurs) comme Asobo Studio, At Once Technologies, Be Tomorrow, SC2X Mad Monkey Studio, Ubisoft....

Dans ce contexte, les objectifs de l'association sont les suivants :

- animer, représenter et rendre plus lisible la filière aquitaine des métiers du jeu vidéo,
- optimiser les moyens et ressources de la filière selon 4 axes qui sont le recrutement et la gestion des ressources humaines, le renforcement de la compétitivité, l'accompagnement à la création d'entreprises et la mutualisation de la représentation commerciale.

Le territoire d'intervention de l'association est celui de l'agglomération bordelaise, de l'Aquitaine, de la France et de l'Europe (notamment l'Allemagne et l'Espagne) et les Etats-Unis.

Le public ciblé concerne les dirigeants de l'économie du jeu vidéo (studios, éditeurs, indépendants, etc...) et leurs salariés (potentiel de recrutement pour les entreprises aquitaines), les acteurs publics locaux et nationaux et les organismes des formations spécialisées.

§1 Le bilan d'activités 2011 :

Si, en 2010, Bordeaux Games s'est imposée comme un des acteurs de l'innovation et du développement économique de la région en matière de jeux vidéo, l'année 2011 fut plus difficile pour l'industrie française des jeux vidéo en général (parmi les sociétés ayant disparu, on peut citer Mad Monkey Studio (SC2X), Tugno Games et Sera Sound Design.

Malgré un contexte économique défavorable, les entreprises membres de Bordeaux Games ont recensé 38 offres d'emplois sur le site de Bordeaux Games et 7 offres de stage.

Avec le soutien du Conseil régional, de Ubifrance et de la CCI, Bordeaux Games a également mené une mission collective à l'international pour ses membres : le Mobile World Congress.

Le groupe salon a fait émerger le projet d'un salon BtoB dédié à la « gamification » qui organisera en septembre 2012 un évènement intitulé « Gamification Expérience Europe ».

Le groupe formation a fait aboutir son travail de labellisation des formations aux jeux vidéo en procédant à son premier audit en juin 2011, pour une demande de labellisation de l'Ecole Nationale du Jeu et des Médias Inter Actifs (ENJMIN).

Egalement, Bordeaux Games a poursuivi l'animation de la filière créative numérique par l'organisation des Creative Tuesday, évènement récurrent dédié à l'économie créative numérique.

Un nouveau rendez-vous a aussi été lancé : « une bière sinon deux » réservé aux acteurs du jeu vidéo qui échangent alors sur les bonnes pratiques du jeu vidéo.

Enfin, en décembre 2011, Bordeaux Games a créé un compte facebook et tweeter.

S2 Le programme d'actions 2012 :

Ce programme s'organise autour des trois objectifs suivants :

- animer, représenter et rendre visible la filière aquitaine des métiers des jeux vidéo,
- fournir un soutien au recrutement et à la formation,
- mutualiser la représentation et l'offre commerciale.

1 - Animer, représenter et rendre visible la filière aquitaine des métiers du jeu vidéo

En 2012, Bordeaux Games souhaite renforcer ses missions et en créer de nouvelles, soit :

- les Creative Tuesday créées en 2010 qui permettent aux acteurs locaux de la filière économie créative numérique de se rencontrer autour de retours d'expérience sur une thématique imposée. Cette manifestation favorise la mise en réseau et le rapprochement des compétences des membres, tout en bénéficiant aux acteurs de l'écosystème numérique local.

- la mise en place d'un rendez - vous annuel rassemblant l'ensemble des salariés des sociétés membres (300 personnes) et favorisant la dynamique inter entreprises ainsi que la rencontre entre les acteurs du jeu vidéo.

- la présence de Bordeaux Games sur les salons internationaux via le bureau export du jeu vidéo (Burex) ou Ubifrance a pour but de systématiser la présence des membres de Bordeaux Games sur les salons internationaux.

- l'organisation du salon « Gamification Experience Europe » pourrait permettre, à terme, à Bordeaux Games, d'avoir un soutien par le biais d'un accord de partenariat avec la société organisatrice. Un soutien de financement complémentaire exceptionnel pourra être demandé à la CUB.

2- Fournir un soutien au recrutement et à la formation

- en favorisant l'implantation, sur le territoire bordelais, de nouvelles entreprises en collaboration avec les partenaires locaux (valorisation des atouts du territoire, accompagnement des entreprises dans leurs recherches et mise en réseau avec nos acteurs locaux).

- en facilitant le recrutement et en attirant de nouvelles recrues pour l'association via la rubrique emploi de son site internet et son réseau national.

- en intervenant comme interface dans les formations initiales en tant qu'enseignant, intervenant, tuteurs professionnels, comme jury de fin d'année, mais aussi dans les instances pédagogiques des formations ou comme intervenant dans les manifestations de sensibilisation métiers.

Pour 2012, Bordeaux Games souhaite pérenniser et renforcer sa collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur de la région Aquitaine afin d'assurer l'adéquation des formations avec le marché et les besoins des professionnels du jeu vidéo.

Egalement, Bordeaux Games souhaite pérenniser son action de labellisation des formations du jeu vidéo du milieu scolaire du grand sud-ouest avec le syndicat national des jeux vidéo (SNJV).

3- Mutualiser la représentation et l'offre commerciale

Dans ce cadre, Bordeaux Games mène déjà des actions de mutualisation commerciale en assurant la veille marché pour ses membres, la veille sur les aides et mécanismes fiscaux disponibles et la mise en place des missions collectives internationales. Sur ce dernier axe, Bordeaux Games souhaite parvenir à piloter des projets de grande envergure en se professionnalisant.

Bordeaux Games peut également initier un projet collectif et répondre collectivement à des appels d'offres.

Telles que décrites précédemment, les actions de Bordeaux Games s'inscrivent dans la stratégie de développement du numérique de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Afin de réaliser son programme d'actions 2012, Bordeaux Games sollicite de la Communauté Urbaine, une subvention de fonctionnement de 14 000 € pour un montant de dépenses éligibles H.T. de 93 900 €, conformément au détail ci-après :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Salaires	61 300	CRA	44 300
Honoraires	16 500	Ville de Bordeaux	12 000
Communication	3 500	CUB	14 000
Achat matériel	600	CCIB	11 000
Location	3 100	Cotisations	7 600
Assurance	500	Vente de produits	5 000
Divers	200		
Déplacements	5 000		
Frais de télécommunications	1 400		
Services bancaires	1 000		
Imposition	800		
S/TOTAL	93 900	S/TOTAL	93 900
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3 000	Autofinancement	10 000
Personnel bénévole	7 000		
TOTAL	103 900	TOTAL	103 900

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le régime E1/90 – NN 120/90 approuvé le 3 juillet 1991 et relatif aux actions collectives,

VU le Schéma Métropolitain de Développement Economique approuvé au Conseil de Communauté du 25 mars 2011,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'association Bordeaux Games à hauteur de 14 000 € pour un budget de dépenses éligible H.T de 93 900 € est recevable en raison de la contribution de l'association à la notoriété de l'agglomération sur la scène nationale de la filière des jeux vidéo et à la consolidation du tissu économique local grâce à des accords commerciaux entre les membres.

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention de 14 000 € à l'association Bordeaux Games pour la mise en œuvre de son programme d'actions de l'année 2012

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 OCTOBRE 2012

PUBLIÉ LE : 11 OCTOBRE 2012

M. NICOLAS FLORIAN